



Covid-19 : le Thouarsais se mobilise pour ses entreprises

vendredi 17 avril 2020, par [lpe](#)

Ecoute, mesures d'urgence, après-crise... sous l'impulsion du président de la Communauté de communes du Thouarsais, Bernard Paineau, une "porte d'entrée" unique a été mise en place avec numéro de téléphone et email. L'action doit se construire avec les acteurs du territoire, elle comprendra aussi un volet financier.

"Ce n'est pas qu'un fond, c'est surtout une démarche" explique l'élu, lui-même dirigeant d'une entreprise de 300 personnes. "La Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place rapidement des dispositifs importants, l'Etat a bien entendu réagi également, il ne s'agit pas de rivaliser mais de créer un point d'entrée de proximité en associant tous les partenaires afin d'apporter une réponse à tous, y compris ceux qui ne sont pas les plus aidés : les commerces, ceux qui venaient de démarrer leur activité..."

Une cellule de crise à l'échelle locale

"Dans cette démarche, nous avons souhaité associer tous les organismes concernés au sein d'une "cellule de crise" composée pour le moment de 3 élus (vice-présidents de la Communauté de communes) et 3 techniciens (DGS, responsable du développement économique, responsable financier), un représentant de chaque chambre consulaire, un représentant de la Région, du Département, le Club des entrepreneurs du Thouarsais, les associations des commerçants, l'association Icare, le référent du dispositif Territoire d'industrie : Thierry Talbot.

Nos services ont planché sur ce qui pourrait être notre trame d'intervention et les moyens que nous pouvons y consacrer.

Par contre, il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité pour faire face à ce dispositif, nous avons reporté certaines dépenses au sein de la collectivité, notamment des recrutements.

Pour le moment, il s'agirait d'une enveloppe de 250 à 350000 euros qui pourrait être ventilée sous forme de subvention, de prêt d'honneur ou d'avance remboursable, nous verrons au cas par cas. D'ailleurs, nous avons aussi fait appel à un expert comptable membre du Club des entrepreneurs.

*Déjà nous avons eu des contacts au **numéro dédié : 0549667313 et sur le mail***

dev.economique@thouars-communaute.fr

Parmi les premières actions identifiées par cette cellule :

- Repérer d'après les règlements existants les entreprises "qui passent dans les mailles du filet"
- Préparer une enquête à destination des entreprises du territoire (dont les modalités restent à définir) pour avoir une bonne vision de la situation de notre territoire
- Préparer un règlement d'interventions en partenariat avec la Région et compatible avec le SRDEII (Schéma régional de développement économique)
- Réfléchir à une stratégie « d'après crise »
- Définir une stratégie de communication : à destination des bénéficiaires (entreprises), de nos partenaires

ou même pour nos instances internes

Cette crise aura un impact conséquent sur notre économie et il faut se mobiliser dès aujourd'hui pour en limiter les effets ! Pour la collectivité, le contrecoup financier interviendra certainement l'an prochain notamment sur les recettes de la CVAE"

En photo : Bernard Paineau lors de la Run'in Sothoferm, course organisée en juin à travers son entreprise qui n'aura pas lieu cette année. Elle permettait aussi de soutenir le club d'athlétisme local. Crédits le Petit économiste.

Propos recueillis par Cécilia Rochefort